Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
20 avril 2018	5 mai 2018	2018-0089

1. Intitulé du projet

Construction d'une surface commerciale sous enseigne Aldi

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: SAS IMMALDI & COMPAGNIE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale: Monsieur Sylvain HUSSE

RCS / SIRET: 3 7 8 5 6 8 6 3 8 0 0 0 4 3

Forme juridique: SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
41. aire de stationnement ouverte au public	aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une surface commerciale sous enseigne ALDI et d'un parking de 104 places répondant aux besoins de l'enseigne.
Démolition du bâtiment existant.
Actuellement utilisé en un Show-Room et bureau d'un grossiste en décoration.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Développement commercial.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Pour le bâtiment, construction traditionnelle avec revêtement de façade en brique et en panneaux Trespa.
Maçonnerie intérieure en parpaings avec isolant de façade.
Charpente en lamellé collé avec couverture en bacs acier, isolant et membrane d'étanchéité en FPO de teinte beige.
Menuiseries extérieures : en aluminium laqué gris foncé RAL 7016.

Pour le parking il sera réalisé en enrobé sur une couche de forme dont l'épaisseur dépendra de l'étude géotechnique.
Il sera agrémenté d'espaces verts sous forme de couvre-sols et d'arbustes.
Un bassin sous voirie sera créé pour recevoir les eaux pluviales du bâtiment et du parking.

L'acheminement des matériaux se fera en fonction de l'avancement des travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation d'une surface commerciale alimentaire.
Exploitation d'une aire de stationnement de 104 places avec entretien de la zone et des espaces verts agrémentant le parking.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Bâtiment : surface plancher	1458.60m²
Surface parking	4594.90m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue Arthur Lamendin
62660 BEUVRY

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 50°31'14"_ **Lat.** _2°40'49"_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** __°__'__"_ **Lat.** __°__'__"_
Point d'arrivée : **Long.** __°__'__"_ **Lat.** __°__'__"_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Augmentation du flux routier en entrée et sortie de site puisque le parking existant ne compte que 10 places alors que le nouveau en comptera 104. Par contre le charroi pour les livraisons reste inchangé puisque le bâtiment existant reçoit de la marchandise.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Rejet liquide dans le réseau d'assainissement en fonction de l'occupation des lieux. Rejets des EU comprenant les locaux sociaux (salle de pause, sanitaires) et les condensats des chambres et meubles froids. Rejets des EP bâtiment et voirie.
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Art 12 UI (concernant ce point nous infiltrons les eaux de pluie à la parcelle (voir plan PC en Annexe).
Calcul Loi Allur (voir plan masse avec Tableau en annexe)a savoir que toutes les eaux de pluies de la construction et parkings seront infiltrées a la parcelle. c'est a dire récupérée par les avaloirs et infiltré vers le bassin qui lui infiltrera à la parcelle.

(une étude d'infiltration sera réalisée afin de dimensionner le bassin d'infiltration avec le tamponnement).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :* plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à Bois Grenier le, 23/01/2018

Signature

IMMALDI et Cie
Rue Clément Ader
Parc d'Activités de la Goèle
77230 DAMMARTIN EN GOÈLE
Au capital de 65 502 057,76 €

SITUATION AÉRIENNE

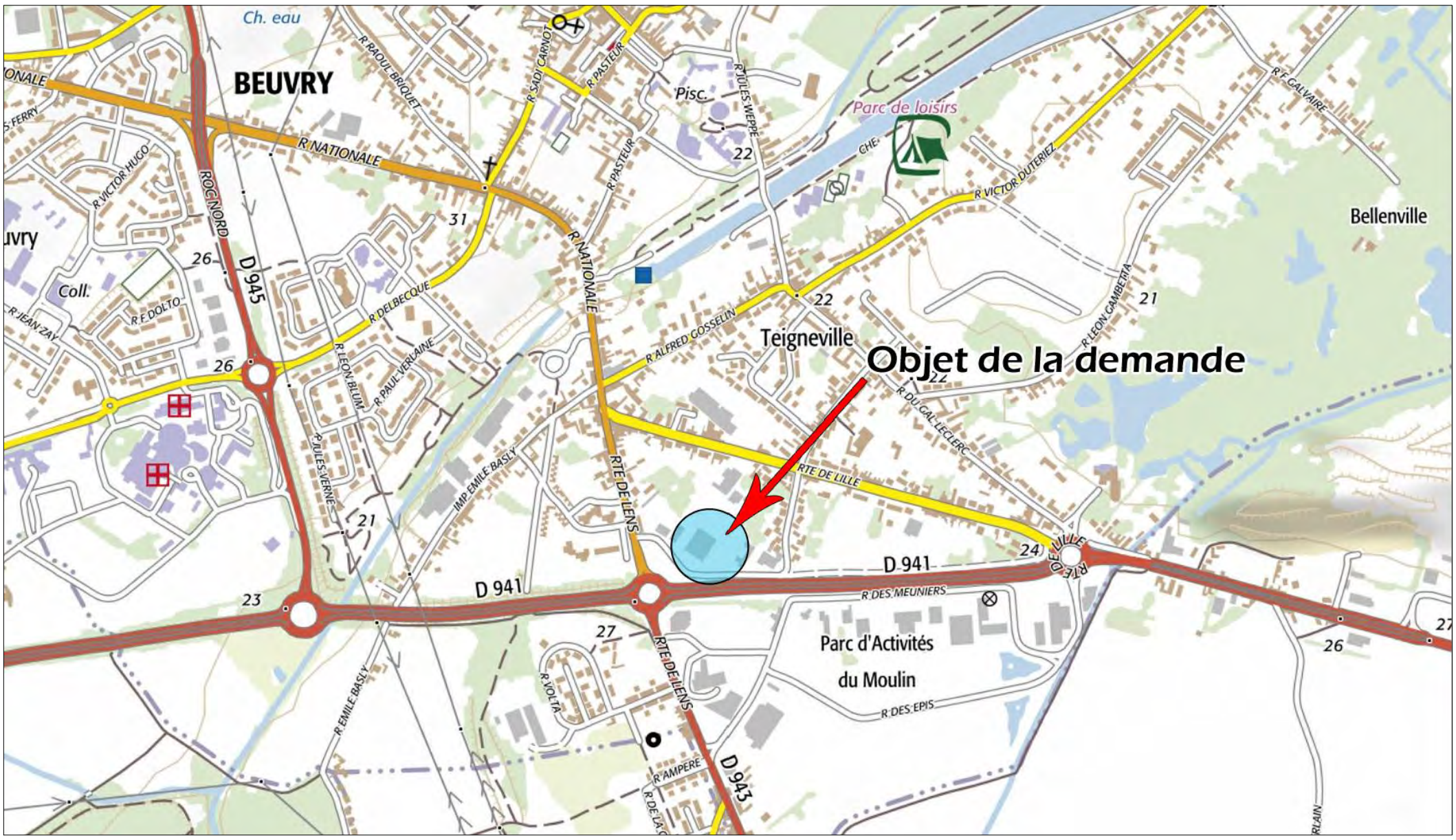

LOCALISATION

Emprise projet :

Relevé photos du 8 janvier 2018

08/01/2018
1
Parking
Beuvry Ambulances
Carrefour Market
Rue Alfred Gosselin
Route nationale
Impasse Emile Basly
Rue Emile Basly
Giroutx Mickael
Jose Noel
Résidence du Ballon
Route de Lens
Rue Arthur Lamendin
Martinace Radiateurs
D941
D943
LDPrestige
Auberge du Lajkonik
Hôtel BALLADINS
Béthune
HONDA BETHUNE
S. DELABRE
ONE CAP
FG AUTOMOBILES
CONCESSIONNAIRES...
Station-service E.Leclerc
IMT Beuvry
François Jean Marc
Rue Volta
Rue Ohm
Rue Edouard Branly
Rue Ronsard
La Loisne
Plan
Google

08/01/2018
2
Parking
Beuvry Ambulances
Carrefour Market
Rue Alfred Gosselin
Route nationale
Impasse Emile Basly
Rue Emile Basly
Rue de Lille
L'AUTO D'ISA
Giroutx Mickael
Jose Noel
Route de Lens
Résidence du Ballon
Rue Arthur Lamendin
Martinace Radiateurs
D941
D943
LDPrestige
Auberge du Lajkonik
Hôtel BALLADINS
Béthune
HONDA BETHUNE
S. DELABRE
ONE CAP
FG AUTOMOBILES
CONCESSIONNAIRES...
Station-service E.Leclerc
IMT Beuvry
François Jean Marc
Rue Volta
Rue Ohm
Rue Edouard Branly
Google
Plan

08/01/2018

3

Connexion
Parking
Beuvry Ambulances
Carrefour Market
Le Taigneville
Herrero Gonzalez Amado
Carrefour Market Beuvry
Sn Sermia
Rue de Lille
L'AUTO D'ISA
Giroutx Mickael
Jose Noel
Martinace Radiateurs
Rue Arthur Lamendin
D941
D943
Auberge du Lajkonik
Hôtel BALLADINS
Béthune
HONDA BETHUNE
S. DELABRE
ONE CAP
LDFrestige
FG AUTOMOBILES
CONCESSIONNAIRES...
Station-service E.Leclerc
JMT Beuvry
Jean Marc
Rue Volta
Rue Léon Gambetta
Rue du Général Leclerc
Rue des Aéronautes
Rue des Frères Montgolfier
Route nationale
Rue Alfred Gosselin
Impasse Emile Basly
Rue Emile Basly
Rue Ronsard
Coron Dupont
La Loisine
Google

4
08/01/2018
Parking
Beuvry Ambulances
Carrefour Market
La Loisne
Coron Dupont
Rue Alfred Gosselin
Route nationale
Impasse Emile Basly
Rue Emile Basly
Rue Ronsard
Giroutx Mickael
Jose Noel
Résidence du Ballon
Route de Lens
Rue Arthur Lamendin
Martinace Radiateurs
Rue de Lille
D941
D943
LDPrestige
Auberge du Lajkonik
Hôtel BALLADINS
Béthune
HONDA BETHUNE
S. DELABRE
ONE CAP
FG AUTOMOBILES
CONCESSIONNAIRES...
Rue Volta
Rue Ohm
Rue Edouard Branly
François Jean Marc
Rue d'Activités du Moulin
Station-service E.Leclerc
JMT Beuvry
Google
Plan

08/01/2018
5
Connexion
Parking
Beuvry Ambulances
Carrefour Market
Le Taigneville
La Loisne
Coron Dupont
Rue Alfred Gosselin
Impasse Emile Basly
Route nationale
Rue des Aéronautes
Rue des Frères Montgolfier
Rue Ronsard
Rue de Lille
L'AUTO D'ISA
Giroutx Mickael
Jose Noel
Rue Emile Basly
Résidence du Ballon
Route de Lens
Rue Arthur Lamendin
Martinache Radi
D941
D943
LDPrestige
Auberge du Lajkonik
Hôtel BALLADINS
Béthune
HONDA BETHUNE
S. DELABRE
ONE CAP
FG AUTOMOBILES
CONCESSIONNAIRES...
Station-service E.Leclerc
IMT Beuvry
François Jean Marc
Rue Volta
Rue Ohm
Rue Edouard Branly
Sec. d'Activités du Moulin
Plan
Google

08/01/2018
6

Connexion
Carrefour Market
Le Taigneville
Rue des Aéronautes
Rue des Frères Montgolfier
Herrero Gonzalez Amado
Rue Léon Gambetta
Rue du Général Leclerc
Carrefour Market Beuvry
Sn Sermia
Rue de Lille
L'AUTO D'ISA
Rue Arthur Lamendin
Martinace Radiateurs
6
D941
D943
Auberge du Lajkonik
HONDA BETHUNE S. DELABRE
Hôtel BALLADINS Béthune
ONE CAP
LDPrestige
Rue Volta
Rue Ohm
Rue Edouard Branly
François Jean Marc
Rue d'Activités du Moulin
FG AUTOMOBILES CONCESSIONNAIRES...
Station-service E.Leclerc
JMT Beuvry
Carros
Plan
Google

COUPE PROFIL 02 - Ech : 1/200

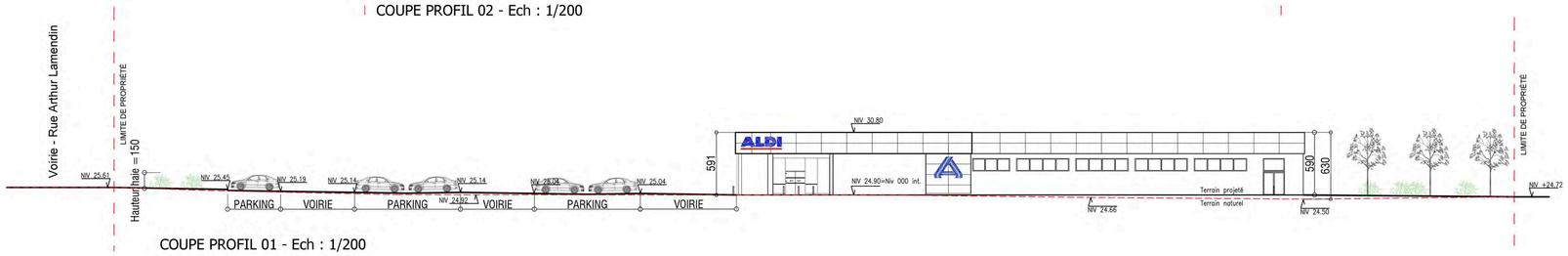

COUPE PROFIL 01 - Ech : 1/200

SITUATION AÉRIENNE

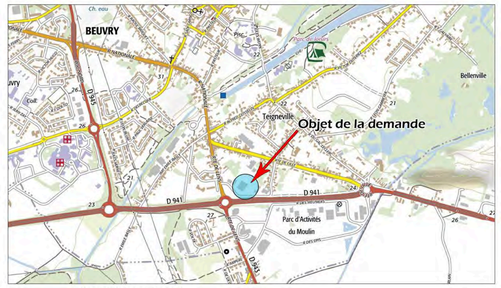

LOCALISATION

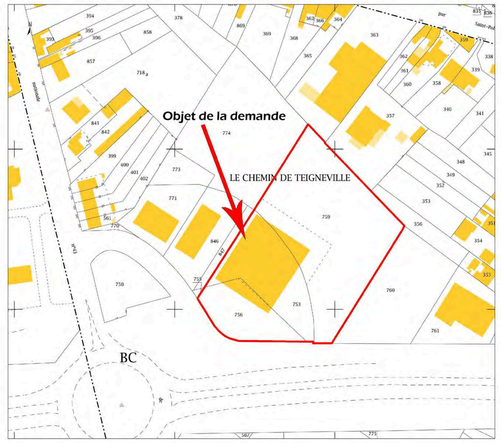

SITUATION CADASTRE

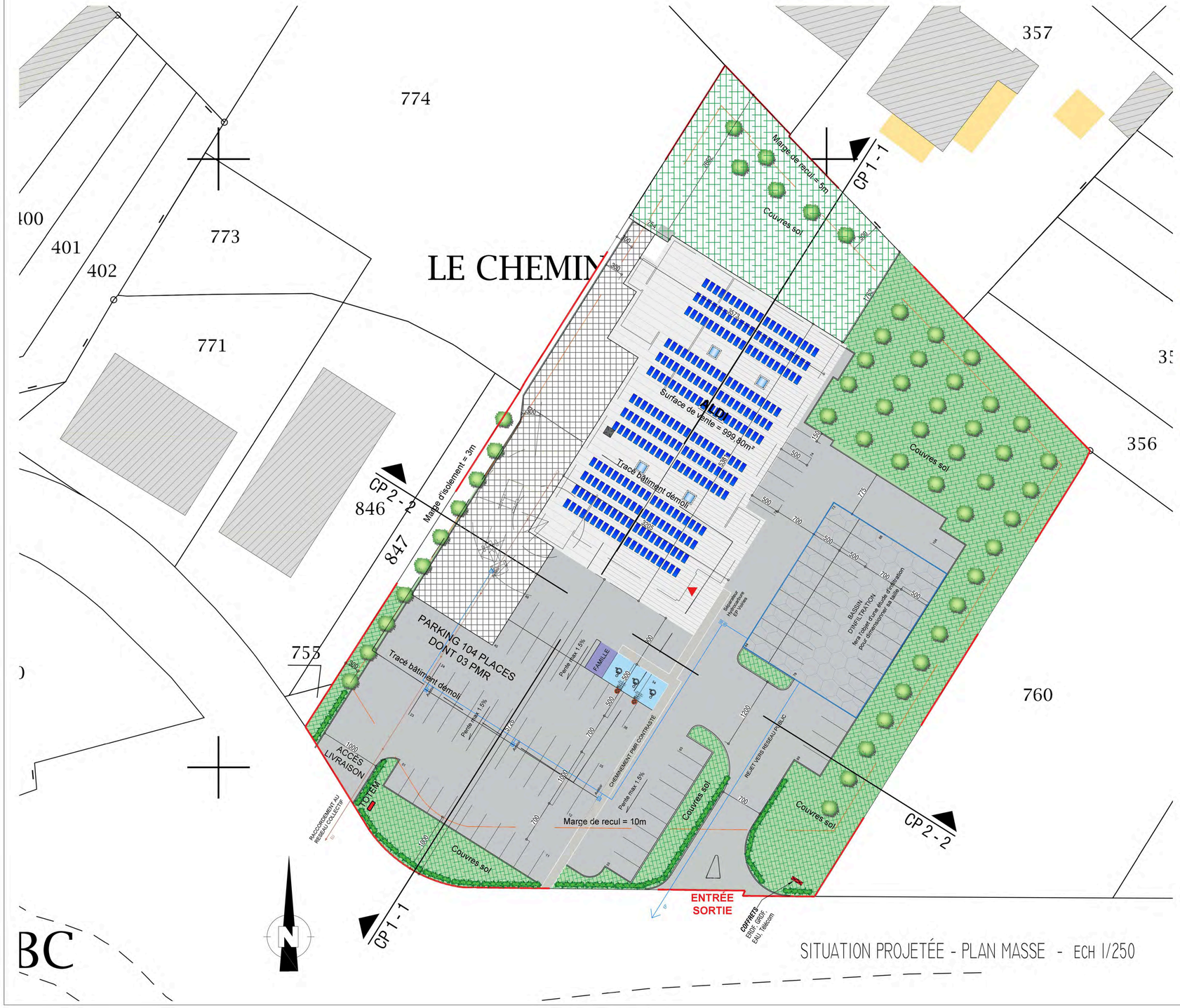

SITUATION PROJETÉE - PLAN MASSE - ECH 1/250

CONSTRUCTION D'UNE SURFACE COMMERCIALE SOUS ENSEIGNE ALDI

CHANTIER :

Situation : Rue Arthur Lamendin à 62660 BEUVRY
Section : 000 BC n°753, 756 et 759, d'une contenance totale de 10.034m²

MAITRE DE L'OUVRAGE:
ALDI MARCHÉ DAMMARTIN - Monsieur Sylvain HUSSE
Parc d'Activité de la Goèle - 13, rue Clément Ader
F-77230 DAMMARTIN EN GOÈLE

AUTEUR DE PROJET:
AADE sprl
Atelier d'Architecture Deloose Elmas s.p.r.l.
Rue des Tailliers, 6 bte.5
7000 MONS (Belgique)
email : info@aade.pro
Tél : 06 16 89 73 16 / 06 16 73 59 93
Référence Ordre des Architectes : PS0097

SPRL AADE
ATELIER D'ARCHITECTURE DELOOSE-ELMAS
6 BTE.5 Rue des Tailliers
7000 Mons-Belgique
Mail: info@aade.pro
TVA:BE 0819 548 650

PERMIS DE CONSTRUIRE
DEMANDE DE COMPLÉTUDE PC 062.126.17.00030

SITUATION PROJETÉE
PLAN MASSE - COUPES PROFIL
SITUATION - CADASTRE

Modifications

a	15/01/2018	Demande de complétude	e		
b			f		
c			g		
d			h		

Dossier:	Echelle:	Date:	Plan n°:
017-038	1/250	27/11/2017	2/4

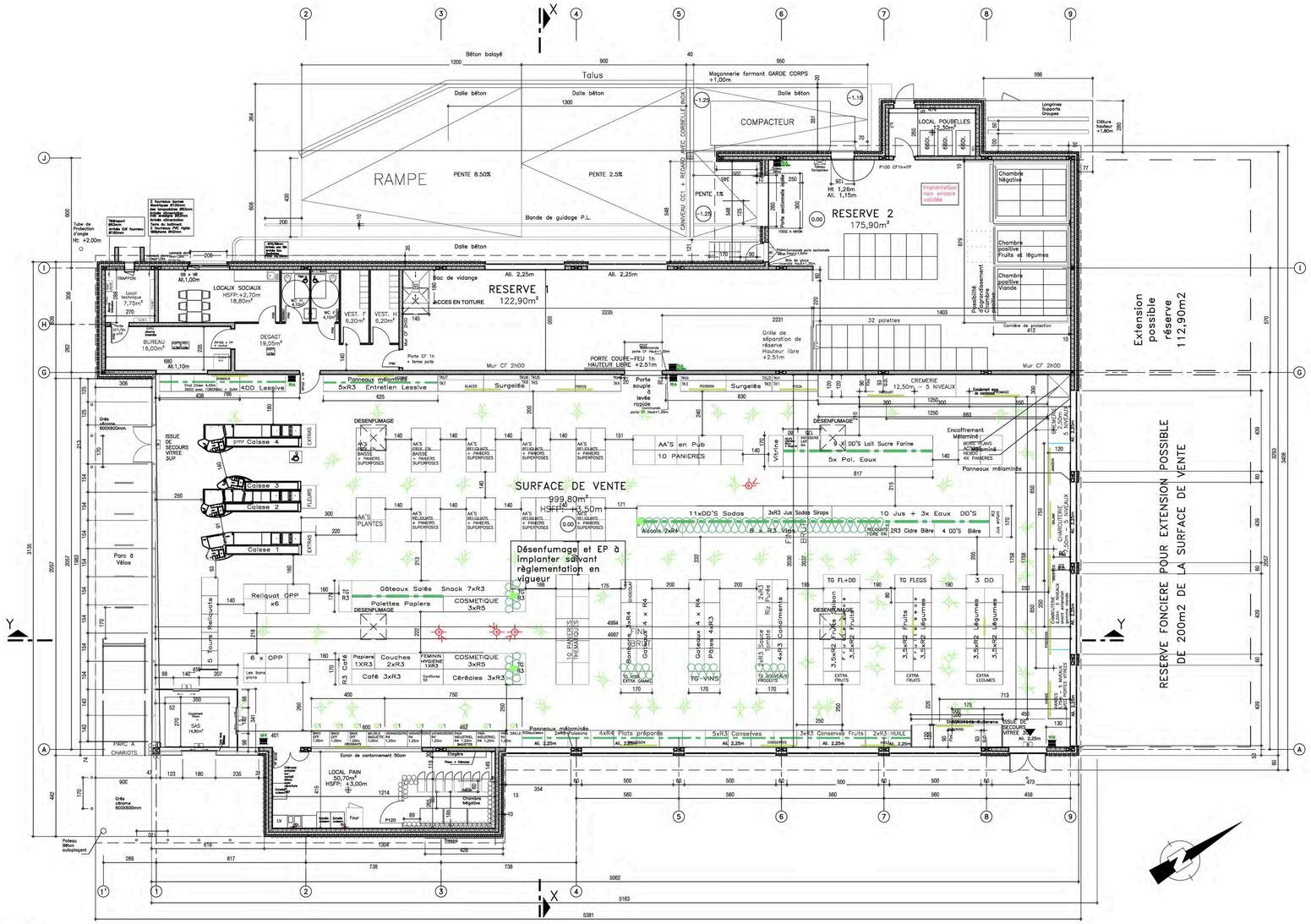

PLAN REZ - ECH 1/100

DETAIL DES SURFACES (m²)	
SURFACE DE VENTE	999,80
SAS ENTRÉE/SORTIE	14,80
RÉSERVE 1	122,90
RÉSERVE 2	175,90
LOCAUX SOCIAUX	18,80
VESTIAIRE H	6,20
VESTIAIRE F	6,20
BUREAU	16,00
WC H	4,10
WC F	4,10
DÉGAGEMENT	19,05
LOCAL TECHNIQUE	7,75
LOCAL PAIN	50,70
LOCAL POUBELLE	12,30
TOTAL	1458.60

INTÉGRATION - VOLET PAYSAGER

AXONOMÉTRIE

PERSPECTIVE

CONSTRUCTION D'UNE SURFACE COMMERCIALE SOUS ENSEIGNE ALDI

CHANTIER :

Situation : Rue Arthur Lamendin à 62660 BEUVRY
Section : 000 BC n°753, 756 et 759, d'une contenance totale de 10.034m²

MAITRE DE L'OUVRAGE:
ALDI MARCHÉ DAMMARTIN - Monsieur Sylvain HUSSE
Parc d'Activité de la Goële - 13, rue Clément Ader
F-77230 DAMMARTIN EN GOËLE

AUTEUR DE PROJET:
AADE sprl
Atelier d'Architecture Deloose Elmas s.p.r.l.
Rue des Tailliers, 6 bte.5
7000 MONS (Belgique)
email : info@aade.pro
Tél : 06 16 89 73 16 / 06 16 73 59 93
Référence Ordre des Architectes : PS0097

SPRL AADE
ATELIER D'ARCHITECTURE
DELOOSE-ELMAS
6 BTE.5 Rue des Tailliers
7000 Mons-Belgique
Mail: info@aade.pro
TVA-BE 0819 542 650

PERMIS DE CONSTRUIRE
DEMANDE DE COMPLÉTUDE PC 062.126.17.00030

SITUATION PROJETÉE
PLAN REZ - VOLET PAYSAGER

Modifications					
a	15/01/2018	Demande de complétude	e		
b			f		
c			g		
d			h		

Dossier:	Echelle:	Date:	Plan n°:
017-038	1/100	27/11/2017	3/4

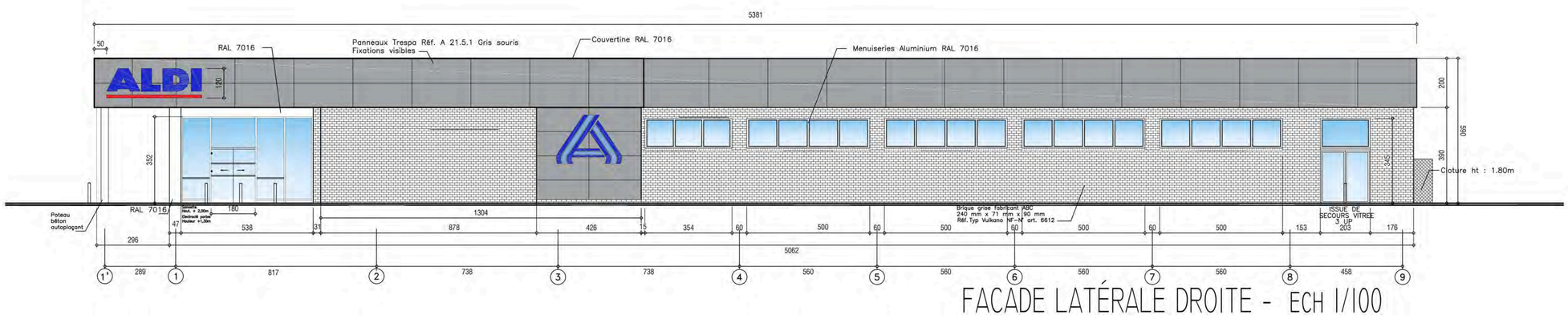

FACADE LATÉRALE DROITE - ECH 1/100

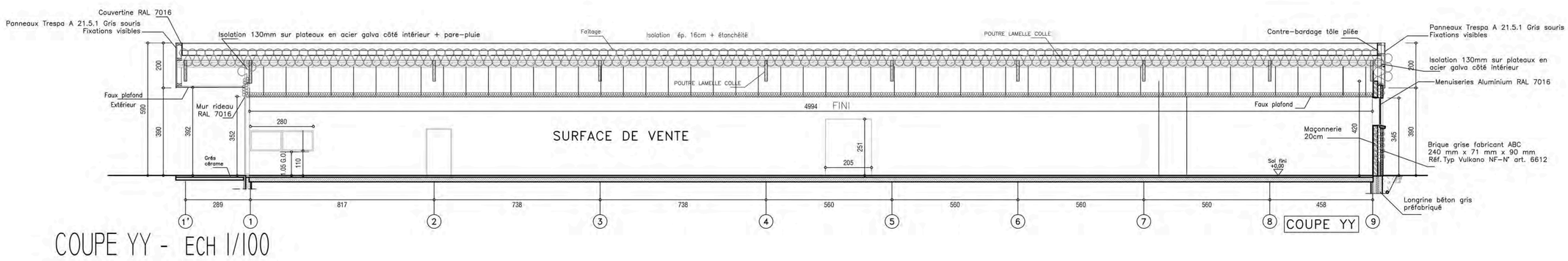

COUPE YY - ECH 1/100

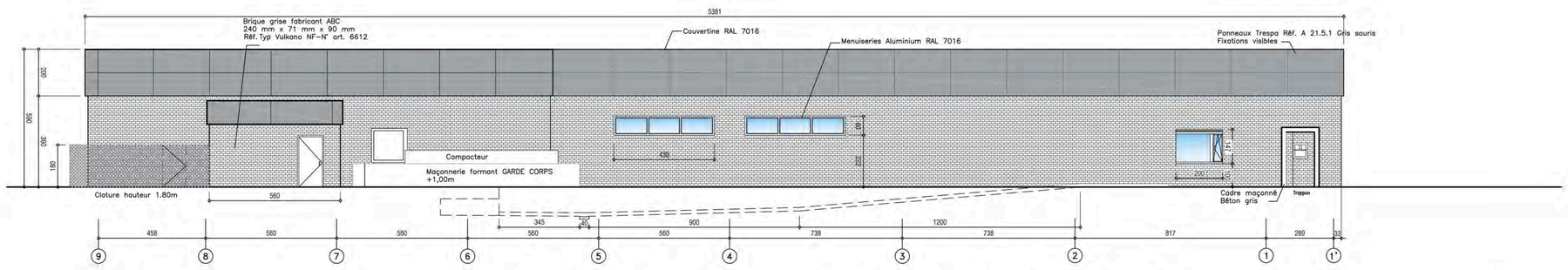

FACADE LATÉRALE GAUCHE - QUAI - ECH 1/100

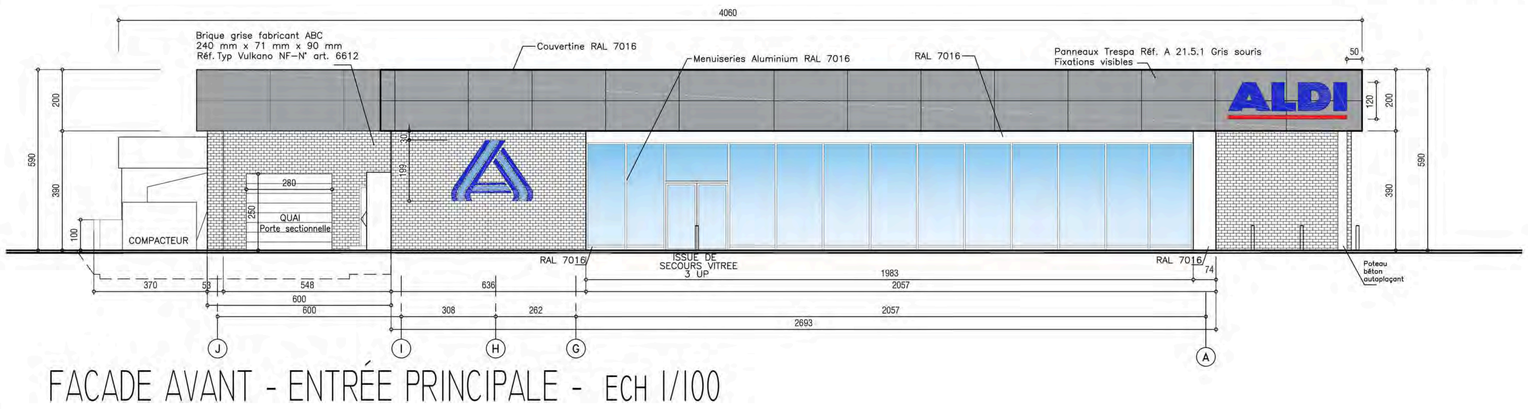

FACADE AVANT - ENTRÉE PRINCIPALE - ECH 1/100

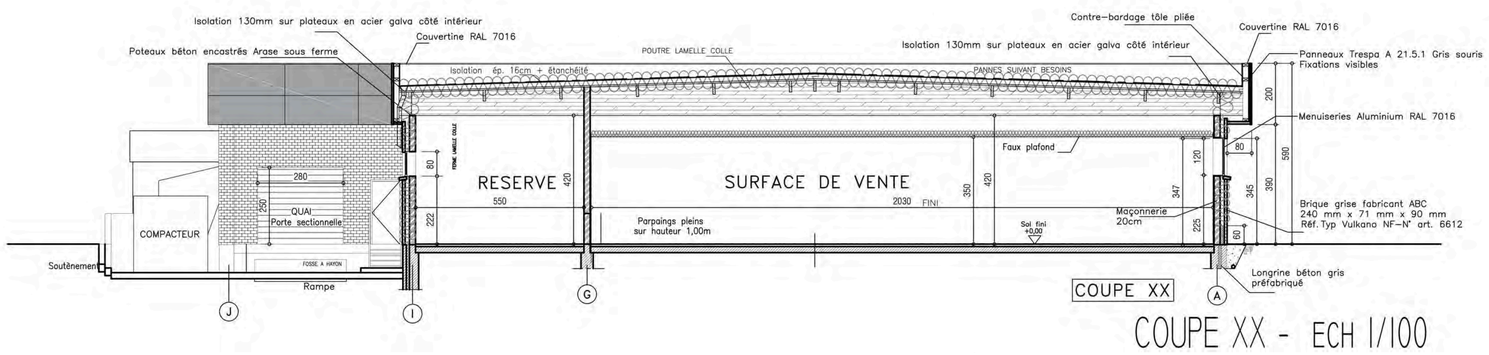

COUPE XX - ECH 1/100

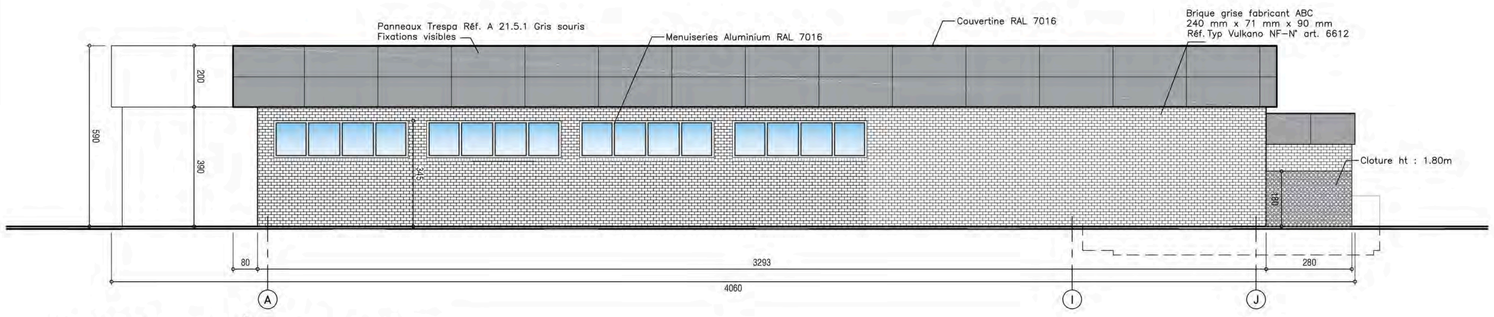

FACADE ARRIÈRE - ECH 1/100

CONSTRUCTION D'UNE SURFACE COMMERCIALE SOUS ENSEIGNE ALDI

CHANTIER :

Situation : Rue Arthur Lamendin à 62660 BEUVRY

Section : 000 BC n°753, 756 et 759, d'une contenance totale de 10.034m²

MAITRE DE L'OUVRAGE:

ALDI MARCHÉ DAMMARTIN - Monsieur Sylvain HUSSE

Parc d'Activité de la Goële - 13, rue Clément Ader

F-77230 DAMMARTIN EN GOËLE

AUTEUR DE PROJET:

AADE sprl

Atelier d'Architecture Deloose Elmas s.p.r.l.

Rue des Telliers, 6 bte.5

7000 MONS (Belgique)

email : info@aade.pro

Tél : 06 16 89 73 16 / 06 16 73 59 93

Référence Ordre des Architectes : PS0097

SPRL AADE
ATELIER D'ARCHITECTURE DELOOSE-ELMAS
6 BTE.5 Rue des Telliers
7000 Mons-Belgique
Mail: info@aade.pro
TVA:BE 0819 548 050

PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDE DE COMPLÉTUDE PC 062.126.17.00030

SITUATION PROJETÉE

COUPES - ÉLÉVATIONS

Modifications

a	15/01/2018	Demande de complétude	e		
b			f		
c			g		
d			h		
			i		

Dossier:	Echelle:	Date:	Plan n°:
017-038	1/100	27/11/2017	4/4

Voies douces d'accès au site
Cercle des 100M autour du projet
Zones d'habitation
Activités commerciales et/ou industrielles
Site projet
Site de covoiturage / Gare routière
Arrêt de bus / 4 lignes différentes
Site du projet

ALDI BEUVRY

Détermination de la surface de plancher du projet affectée au commerce (SDP)	ALDI	1480,61	m²
	SDP	**1480,61**	**m²**
Détermination de l'emprise au sol maximale de l'aire de stationnement :	Coefficient (Loi ALUR)	0,75	m²
	Surface maximale de l'aire de stationnement	**1110,4575**	**m²**

	Type de surface	Coefficient de pondération	Surface réelle	Surface à prendre en compte
Surface à prendre en compte pleinement	Places imperméabilisées (PMR, familiale, covoiturage et autres) :			
	PMR	1	52,5	52,5
	FAMILIALE	1	17,5	17,5
	CLIENT	1	0	0
	Voirie d'accès imperméabilisée	1	2496	2496
Surface à prendre en compte pour moitié	Places perméables (hors enrobé drainant)	0,5	1400	700
Surfaces à soustraire	Places dédiées à l'autopartage	-1	0	0
	Places dédiées aux véhicules électriques ou hybrides	-1	0	0
	Espaces paysagers en pleine terre	-1	2408,8	-2408,8
		Total de l'emprise au sol de l'aire de stationnement :	**6374,8**	**857,2**

Surface maximale de l'aire de stationnement = 1110,45 m² - nous avons 857,20 m² dont un coefficient de la Loi ALLUR à 0,58